

Première inscription au SIVURIC ou changements

6 rue Jacques Dubois – 29460 DAOULAS Tél 02.98.25.80.00 par mail : contact@sivuric.fr

Site: https://sivuric.wixsite.com/sivuric Page Facebook: Sivuric Daoulas

Documents 1 et 2 à retourner à la cuisine intercommunale SIVURIC, accompagnés des pièces justificatives pour le calcul du tarif (cf. page 3)

INSCRIPTION 2024/2025	A RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2024					
Représentant légal	Nom, Prénom père Date & lieu de naissance Nom, Prénom mère Date & lieu de naissance : Famille recomposée (POUR LA FACTURATION, UN DOS NECESSAIRE), Famille d'accueil (UN TARIF SPÉCIFIQUE EST APPLIQUÉ RENSEIGNEMENTS AU SECRÉTARIAT).	SIER D'INSCRIPTION PA	 AR FAMILLE EST			
Adresse						
Code Postal	ville					
☎ Père	Mère					
@ Père	@ PèreMère					
École : Ecole communale de SAINT URBAIN						
	Nom & Prénom de l'enfant	Date de naissance	Classe			
AEP C	nom a renom ac remant	Haissanec	Ciusse			
1 ^{ER} enfant						
2 ^{ème} enfant						
3 ^{ème} enfant						
Date & signature(s):						

Le Sivuric assure la facturation selon le pointage effectué par les communes, celles-ci assurant l'accompagnement des repas des enfants pendant la pause méridienne.

L'équipe du SIVURIC s'efforce de proposer aux enfants des repas de qualité, en respectant les recommandations nationales en matière d'hygiène, d'empreinte écologique (approvisionnements bio, locaux) et d'équilibre alimentaire (respect du PNNS : plan national de nutrition santé).

Une commission restauration se réunit deux fois par an. Elle se compose de représentants des parents, des mairies, du personnel des offices, de l'équipe éducative ainsi que du SIVURIC.



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Type de contrat :	Prélèvement facturation cantine				
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la cuisine intercommunale SIVUI Daoulas à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la cuisine intercomm			B) votre	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA	
SIVURIC de Daoulas. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.					
DESIGNATION	DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER			
Nom, Prénom : Adresse : Code postal :		SIVURIC 6 rue Jacques Dubois 29460 DAOULAS			
	DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER				
IDENTIFICATION II	IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)				
FIRI_I_					
A:		Signature :			
Le (JJ/MM/AAAA):					
Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant) :					
Nom du tiers débiteu	ır :				
JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					

Référence Unique du Mandat (R.U.M.): (réservé à l'administration)

Rappel:

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer à effectuer sur mon compte bancaire, si ma situation le permet, les prélèvements ordonnés par la cuisine intercommunale SIVURIC. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande de ma banque. Je réglerai le différend directement avec la cuisine intercommunale SIVURIC.

Au format IBAN BIC

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Tarifs cantine & quotient familial

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS au 1 ^{er} Septembre 2024 TTC
QF 1 ≤ 399	1.59 €
400 < QF 2 ≤ 649	2.82 €
650 < QF 3 ≤ 799	3.45 €
800 < QF 4 ≤ 999	3.90 €
1 000 < QF 5 ≤ 1 199	4.34 €
1 200 < QF 6 ≤ 1 399	4.86 €
1 400 < QF 7	5.06 €
Repas non commandé la veille	6.33 €
Enfants HORS SIVURIC	6.33 €

→ Les tarifs sont revus tous les ans par le Comité Syndical.



Chaque début d'année civile les documents actualisés seront à remettre au Sivuric (QF du mois de janvier, ou votre contrat de famille d'accueil).

Quelle est votre situation?

Vous êtes allocataire CAF ou MSA :

Il conviendra de transmettre votre dernière attestation de quotient familial CAF, celui-ci sera à actualiser en janvier de chaque année et à chaque changement de situation en cours d'année (naissance, chômage, séparation...).

• Vous ne bénéficiez pas d'allocations familiales :

Le calcul de votre quotient familial se fait à partir de votre ou vos avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022. Le SIVURIC calculera votre quotient familial selon le même mode de calcul sans les prestations familiales.



En l'absence des documents justificatifs, le tarif QF7 sera appliqué automatiquement.

Ces quotients ne sont applicables que pour les familles domiciliées dans une commune adhérente au Sivuric

Modalités de commandes des repas cantine

Inscription.

Vous devez inscrire vos enfants au restaurant scolaire auprès de l'école suivant leur règle.

Guillaume BODENEZ, Président du Sivuric.



Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives.

Elles font l'objet d'un traitement automatisé destiné à l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité.

Les données ne sont destinées qu'au **Sivuric**, aux agents du service de prévention des risques et de gestion de crise, ainsi que, sur sa demande, au Préfet.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter <u>contact@sivuric.fr SIVURIC 6 rue Jacques Dubois 29460 DAOULAS</u>.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.